



## CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal du conseil communal de Puidoux  
Séance du 26 avril 2023

Présidence : M. Jean-Marc Mocellin

### LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

**Vu** le préavis municipal no 03-2023, du 28 mars 2023, concernant une demande de crédit TTC de CHF 1'329'451.00 concernant la réfection des chemins AF – Procédure 3 – Etape 1 – Ch. de Longchamp, Ch. de Vers chez les Conne et Ch. du Dézaley ;

**Ouï** le rapport de la Commission ad hoc ;

**Ouï** le rapport de la Commission de gestion ;

**Vu** que cet objet figure à l'ordre du jour.

### DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection du Ch. de Longchamp – Procédure 3 – Etape 1 ;
2. D'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection du Ch. de Vers chez les Conne – Procédure 3 – Etape 1 ;
3. D'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection du Ch. du Dézaley – Procédure 3 – Etape 1 ;
4. D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie communale, sans recourir à l'emprunt ;
5. D'encaisser les subventions AF de la Confédération et de l'Etat de Vaud ;
6. D'autoriser la Municipalité à porter le montant à charge du service des travaux et de l'amortir par celui-ci.

APPROUVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Jean-Marc Mocellin



La Secrétaire

Annick Vouilloz